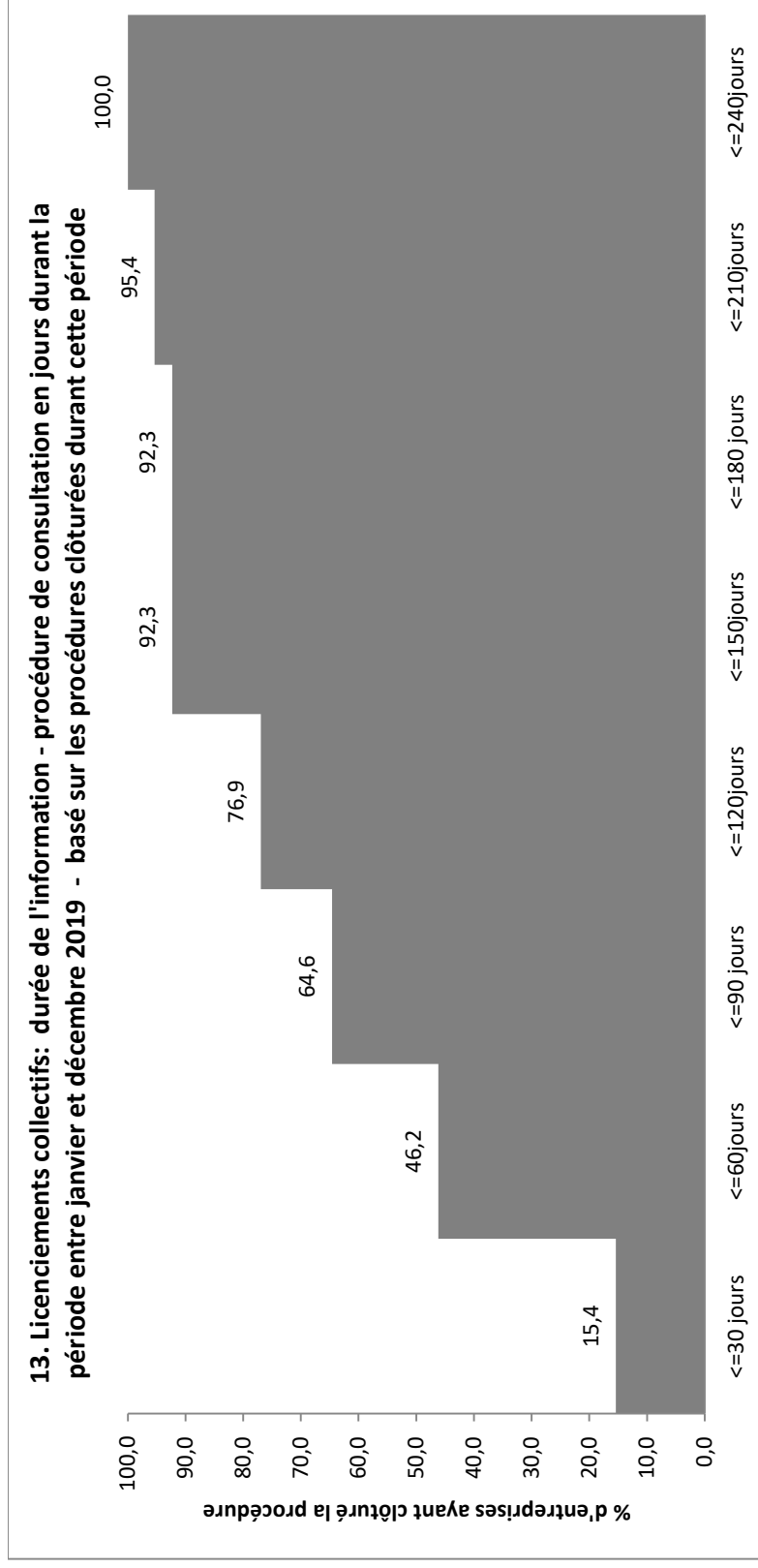


Durée de la procédure d'information et consultation en jours entre janvier et décembre 2019

Le tableau 13 nous permet de mettre en évidence que de toutes les procédures notifiées entre janvier et décembre 2019, plus de 45 % est été notifiée dans un délai inférieur à 60 jours. Environ 77% des procédures d'information et de consultation ont été notifiées endéans les 120 jours.



La durée moyenne de clôture de la procédure d'information et de consultation durant la période de janvier à décembre 2019 est de 81 jours. En tenant compte du fait que le calcul contient quelques valeurs aberrantes avec des durées extrêmement longues ou extrêmement courtes, il est utile de procéder au calcul de la médiane : le résultat est alors de 66 jours. A titre de comparaison, voici les données des années précédentes : (2015 : moyenne de 76 / médiane de 64 – 2016 : moyenne 86/ médiane de 66 – 2017 : moyenne 90/ médiane de 81 – 2018 : moyenne de 80 – 2018 : médiane de 61).